



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
OFFICE INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE – BRUXELLES

Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance (COCEPE)

Bruxelles, le 29 janvier 2008.  
OIB.6/asv/PV263

COCEPE (07) PV 263

**PROCES-VERBAL**  
**de la 263ème réunion**  
**du Comité paritaire de Gestion du Centre de la Petite Enfance**  
  
**du 4 décembre 2007**  
**Approuvé le 29 janvier 2008**

## Liste de présence

### Étaient présents

Président	M. Gomez de Rojas	
Vice-présidente	Mme Jacobs	
Au titre du Conseil		
Administration	M. Perez Santander	
Personnel	Mme Kruch	
	M. Merzhaoui	
Au titre de la Commission		
Administration	Mme Rodrigues	
	M. Duren	
	M. Schuijt	
Personnel	Mme Kastner	
Au titre du C.E.S.E.		
Administration	Mme Vouche	
Au titre du C.d.R		
Administration	Mme Blaimont	
Au titre du P. E.		
Administration	Mme Zavadilova	
Personnel	Mme Dobbin	
Étaient également présents:		
Association des Parents	Mme Lahaye	
	Mme Salmon	
OIB.6	Mme Arosuo	
	Mme Henceval	
	M. Bodart	
	Mme Rozsda	
	Mme Penalva	
	Mme Dogot	
	Mme Smets	
Secrétariat :	Mme Schofield	
	Mlle Vella	
Absents :		
Conseil/Administration	Mme Ghiouleas	
Conseil/Administration	Mme Kordy (membre invité)	
Commission/Administration	M. De Vis	
Commission/Personnel	M. Petsch	Excusé
	M. Leonet	
	Mme Bolduan	
C.E.S.E. / Administration	Mme Stagell	
	M. Allegrucci	
C.E.S.E./Personnel	Mme Hanoteau	
Parlement/Personnel	M. Kleinig	
Parlement/Administration	Mme Moro	
C.D.R./Administration	M. Di Rocco	
C.D.R./Personnel	Mme Schmied	
	Mme Blanco	
Association des parents	M. Loescher	Excusé

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Approbation du projet d'ordre du jour de la réunion n° 263</b>	p. 4
<b>2. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion n° 262</b>	p. 4
<b>3. Approbation des projets de procès-verbaux des réunions n° 260 et n°261</b>	p.4
<b>4. GPS : repas du mercredi après-midi aux garderies centrales (Wilson, Genève, Beaulieu et Van Maerlant</b>	p. 4
<b>5. GPS : reprise des enfants : âge minimum requis</b>	p.4
<b>6. Lancement d'un nouvel appel d'offre "crèches locales"</b>	p.5
<b>7. Bilan de la GA</b>	p.5
<b>8. Bilan de la rentrée GPS</b>	p.5
<b>9. Contributions parentales</b>	p. 5
<b>10. Tableaux budgétaires CPE</b>	p.5
<b>11. Divers</b>	p.5

Le Président ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue à Mme Jacobs qui reprend la fonction de Vice-présidente au sein du Cocepe, en lieu et place de Mme Mormile qu'il remercie chaleureusement pour le travail effectué.

Il précise également qu'il devra quitter la réunion vers 10h30, heure à laquelle Mme Jacobs continuera à présider cette réunion.

Il demande à chacun d'être constructif afin de parvenir à épuiser l'ordre du jour. Il communique son appréciation de voir la pratique des briefings notes se répandre et son souhait que celles-ci soient adonisées pour permettre d'y faire officiellement référence.

## **1. APPROBATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 263<sup>EME</sup> REUNION**

Le projet d'ordre du jour est accepté avec les modifications suivantes : Mme Kruch demande l'ajout d'un point "9" au sujet des contributions parentales (état d'avancement).

Sous "divers", Mme Lahaye demande l'ajout d'un point "extension de l'âge d'accueil GPS aux 13-14 ans". Suite à cette demande le président rappelle que tous les points que les membres souhaitent voir apparaître à l'ordre du jour doivent être communiqués au secrétariat une semaine avant la réunion. L'ordre des points est également modifié comme suit : 1, 2, 3, 7, 8, 4, 5, 6, 9, 10.

## **2. APPROBATION DU PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 262<sup>EME</sup> REUNION**

Le PV est accepté tel quel. L'AdP signale cependant que M. Loescher était excusé pour cette réunion.

## **3. APPROBATION DES PROJETS DE PROCES-VERBAUX DES 260<sup>EME</sup> ET 261<sup>EME</sup> REUNIONS**

Les PV sont acceptés moyennant la rectification des présences de Mme Nielsen (excusée) et Mme Kruch (présente) lors de la réunion 260. Les modifications proposées par l'AdP sont également à insérer.

## **4. GPS : REPAS DU MERCREDI APRES-MIDI AUX GARDERIES CENTRALES (WILSON, GENEVE, BEAULIEU ET VAN MAERLANT)**

M. Bodart présente le sujet (cf. briefing note ci-annexée). Il propose la mise en place de ce projet pour la rentrée de septembre prochain.

Le Président demande un tour de table pour recueillir l'avis des autres membres du Cocepe.

Le Président constate l'existence d'arguments en faveur de la prise de repas en garderies centrales (ambiance plus calme, dîner dans le local propre de l'enfant). D'autres arguments doivent également être pris en compte : l'heure habituelle du repas des petits (aux écoles), la densité du trafic au moment du déplacement, l'argument budgétaire (augmentation du coût supporté par toutes les institutions plutôt que par la Commission) du fait de l'augmentation des transports et l'absence de test de la procédure le mercredi (qui n'a rien à voir avec une longue journée ou de la GA). Tenant compte de ce qui précède, le Président invite chacun à réfléchir sur ce point, et demande à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion, de même que l'extension de l'âge de fréquentation de la GPS.

## **5. GPS – REPRISE DES ENFANTS : AGE MINIMUM REQUIS**

Le Président relate le contenu de la briefing note soumise au Cocepe. Il demande si les membres ont des remarques à formuler. Suite à la requête de M. Pérez Santander, l'avis du Service juridique de la Commission cité dans la briefing note est diffusé aux membres du Cocepe.

Après lecture de cet avis juridique, le Cocepe émet un avis favorable à la proposition figurant sur la briefing note qui lui a été soumise au sujet des "modalités d'application des règlements des garderies relatives aux personnes autorisées à déposer ou reprendre l'enfant".

Le Cocepe demande à l'OIB de présenter, lors de la prochaine réunion, une proposition de modification des règlements de la garderie aérée et de la garderie postscolaire.

## **6. LANCEMENT D'UN NOUVEL APPEL D'OFFRES "CRECHES LOCALES"**

Mme Arosuo présente le projet de l'appel d'offres (A.O.) "crèches locales".

La Vice-présidente demande que soit discuté le nombre de places minimum requis par soumissionnaire, de manière à trouver un juste milieu entre le nombre de places à trouver et le nombre de contrats à gérer (par exemple, suggestion de l'AdP de préciser 10 par site). La formulation devra être souple pour ne pas entraîner la suppression de certains quartiers. Le maintien de Palmerston jusqu'à l'obtention de places ailleurs paraît évident.

La Vice-présidente propose, par ailleurs, qu'un point récurrent "état des projets" soit systématiquement inclus à l'ordre du jour du Cocepe.

Ce point est clôturé. Tout commentaire doit être remis à l'OIB pour le 7/1/2008 au plus tard, le projet final sera soumis par l'OIB au prochain Cocepe.

## **7. BILAN DE LA GA**

M. Bodart présente le bilan de la garderie aérée et explique les chiffres s'y rapportant.

## **8. BILAN DE LA RENTREE GPS**

M. Bodart présente le bilan de la rentrée de la garderie postscolaire et les chiffres s'y rapportant.

## **9. CONTRIBUTIONS PARENTALES**

Sur la question des contributions parentales, la Vice-présidente constate que le dossier a avancé puisqu'il est parti vers le collège des chefs d'administration.

Mme Dobbin constate qu'il reste un enfant à charge du PE; or depuis 2004, le PE ne participe plus au système des crèches inter-institutionnelles. De plus, l'enfant concerné a un parent à la Commission. Ce parent devrait donc devenir "parent payeur".

## **10. TABLEAUX BUDGETAIRES CPE**

Mme Rozda présente les tableaux budgétaires du CPE.

## **11. DIVERS**

- Extension de l'âge de l'accueil en GPS aux 13-14 ans : ce point est reporté à la réunion suivante.
- Le Président a demandé que la prochaine réunion du Cocepe soit fixée au 28 janvier prochain

La Vice-présidente constate que les points de l'ordre du jour sont épuisés et conclut la réunion.